

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2025

COMPTE-RENDU

Présents : David AYMAR, Jean-Louis AYMAR, Philippe CHABUT, François DANEMANS, Sylvain DELRIEU, Benoît ESPEYSSE, Jean-Marc LABORIE, Colette LABRUNIE, Marthe LAVAISIERE, Robert MALBOS, André MOLENAT, Antoine PUECH, Philippe PUECH, Jérémy VAISSIERE.

Absents excusés : Sébastien COUDERC

Représentés : Carole PUECH par Benoît ESPEYSSE

Secrétaire de Séance : Jérémy VAISSIERE

La séance débute à 20h30.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller s'il a des commentaires à formuler sur le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 11 avril 2025. En l'absence de commentaires, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Communauté de Communes

Deux points sont à retenir :

Le Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) était à l'ordre du jour du conseil communautaire du 22 mai. Le projet d'école est bien enregistré au Contrat et il est éligible au Fonds Chaleur, financé par l'ADEME.

Par ailleurs le PLUI du Pays de Maurs va être mis à l'enquête publique du 02 juin au 1^{er} juillet.

1 – Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et d'eau potable du bourg de Mourjou – réfection de la voirie de la traverse – choix de l'entreprise

Monsieur le Maire présente le tableau comparatif des offres de prix des entreprises QUERCY et EUROVIA, établi par ACDEAU, concernant la réfection de la voirie de la traverse de Mourjou.

Madame Marthe LAVAISIERE indique que dans le cadre des travaux de réhabilitation du bourg de Mourjou, se pose le problème de l'évacuation de l'eau. Aucun des riverains n'est d'accord pour la récupérer.

L'entreprise QUERCY, en charge des travaux, sera consultée lors de la réunion du 26 mai, pour une proposition de solution d'évacuation de l'eau et une révision de prix.

En l'absence de devis, la décision relative au choix de l'entreprise est reportée.

2 - Demande d'aide financière au titre du programme d'amendes de police 2025 (DE_034_2025).

Monsieur le Maire rappelle que chaque année le Conseil départemental du Cantal est chargé de procéder à la répartition du produit des amendes de police en faveur des communes.

Les projets susceptibles de bénéficier de subventions au titre du programme d'amendes de police sont ceux relevant de la circulation routière sous maîtrise d'ouvrage communale.

AD AM JMV BR SU EL AP PP AL PC AT
NL JF

Le Conseil départemental a lancé la programmation 2025. La subvention est au maximum de 25 % d'un montant éligible ne pouvant dépasser 30 000 €.

Monsieur le Maire suggère à l'assemblée de proposer le projet d'aménagement d'une zone de parking supplémentaire, à la Gendarmerie de Calvinet, suivant devis de l'entreprise MAZAC d'un montant total H.T de 3 982.29 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- VALIDE le projet d'aménagement d'une zone de parking supplémentaire, à la Gendarmerie de Calvinet qui sera proposé au titre du programme d'amendes de police 2025 du Conseil départemental du Cantal, tel que présenté par monsieur le Maire.

-SOLLICITE monsieur le Président du Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention de 25% du montant total hors taxes du projet, au titre du programme d'amendes de police 2025.

-AUTORISE monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

3 - Travaux d'aménagement d'une zone de parking supplémentaire à la Gendarmerie -Validation du devis. (DE_035_2025).

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de la Gendarmerie, une rampe d'accès pour les personnes handicapées a été créée. Le positionnement de cette rampe réduit la surface disponible pour le stationnement.

La commune est sollicitée pour la création d'une zone de parking supplémentaire.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis de l'entreprise MAZAC pour la création de cette zone de stationnement supplémentaire, d'un montant total H.T de 3 982.29 €.

Il est à noter, que ces travaux seront hors marché.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

-Valide le devis de l'entreprise MAZAC pour la création d'une zone de parking supplémentaire à la Gendarmerie d'un montant total H.T de 3 982.29 €.

-Autorise monsieur le Maire à le signer.

4 - Entretien de la voirie – Fauchage de printemps et d'automne – validation du devis (DE_030_2025).

Monsieur le Maire rappelle le surcroît de travail auquel doivent faire face les cantonniers à certaines périodes de l'année, pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, ainsi que la possibilité, évoquée en séance du Conseil municipal du 11 avril 2025, de déléguer une partie de ces tâches à des entreprises spécialisées.

Il présente à l'assemblée le devis de l'entreprise CARRIERE Jean, d'un montant total H.T. de 6 500.00 €, qui comprend un débroussaillage d'automne et une fauche de sécurité de printemps.

Il propose de le valider.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

-VALIDE le devis proposé par l'entreprise CARRIERE Jean d'un montant total H.T. de 6 500.00 €.

-AUTORISE monsieur le Maire à le signer

5- BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT-Décision modificative de crédits n°1

AD AM JMC BIE SV U AP PP AK PC RH
NK JF

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
011 - 63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	-4 500	
011 - 63712	Redevance pour la performance des réseaux	-3 808	
011 - 63713	Redevance pour la performance des systèmes	-1 821	
014 - 701269	Revers. agence eau - Redev. eau potable	-2 892	
011 - 6063	Fournitures entretien et petit équipement	-3 279	
014 - 701249	Reversement redevance agence de l'eau	11 800	
014 - 706129	Reversement redevance modernisation agence eau	4 500	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à voter ces virements de crédits.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les virements de crédits indiqués ci-dessus.

6- QUESTIONS DIVERSES

Etude schéma directeur d'alimentation en eau potable – compte-rendu de la réunion du 14 avril 2025.

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 11 avril avec le Conseil départemental (CIT) et présente le document de présentation du Conseil départemental, relatif aux projets de travaux de sectorisation et de télésurveillance des compteurs d'eau, sur la commune. Cette présentation est menée par le Conseil départemental dans le cadre de l'étude du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

L'installation des systèmes de télésurveillance des compteurs d'eau permet d'identifier plus facilement et rapidement les fuites.

Ce type de projet peut être financé à 70 %.

Chlorure de Vinyle Monomère

Monsieur le Maire indique que madame Carole PUECH a assisté à la réunion organisée par l'ARS sur le Chlorure de Vinyle Monomère, à Vic-sur-Cère le 20 mai 2025.

Il en ressort que la présence de Chlorure de Vinyle Monomère dans l'eau circulant dans des canalisations dégradées, présente des dangers et doit faire l'objet d'une surveillance continue de la part du distributeur d'eau, en complément des contrôles ponctuels de l'ARS.

Madame Carole PUECH donnera de plus de précisions, lors du prochain Conseil municipal.

AD AM JML BE SU EL AP PP AN PC RT
 RL Jd

Auberge

Monsieur Benoît Espeysse rapporte que suite aux trois réunions tenues par la commission *Auberge*, celle-ci a proposé à Kara Asatryan et David Giner, de mettre à disposition la salle du conseil municipal pour les repas d'hôte et de laisser à Kara la possibilité d'aménager l'auberge à sa convenance.

Ils n'ont pas répondu favorablement à cette proposition.

La commission poursuivra son travail.

Décorations extérieures - proposition de monsieur Claude CHABUT

Madame Marthe Lavaissière présente la proposition de décor métallique dans certains lieux de la commune, de monsieur Claude CHABUT, natif de Falissart à Mourjou, étant précisé que ce dernier la réalisera gracieusement.

Inauguration des travaux de rénovation de la gendarmerie

Monsieur le Maire expose que la date envisagée pour l'inauguration des travaux de rénovation de la gendarmerie est le vendredi 27 juin 2025.

La séance est levée à 23h10.

La date de la prochaine séance du Conseil municipal est fixée au jeudi 26 juin 2025